



MUNICIPALITÉ DE SAINTE-URSULE

OFFRE D'EMPLOI TECHNICIEN EN AMÉNAGEMENT ET URBANISME

Sous l'autorité de la directrice générale, le titulaire du poste accomplit les tâches suivantes :

TÂCHES ET RESPONSABILITÉS

- Répondre, informer et conseiller les citoyens sur toutes questions relatives au Service de l'urbanisme sur la réglementation municipale.
- Voir à l'application et au respect de la réglementation concernant le zonage, la construction, lotissement et et des autres règlements municipaux touchant l'aménagement du territoire - Procéder aux inspections requises et le suivi de la conformité des travaux autorisée.
- Analyser les demandes des requérants et émettre les permis et certificats en conformité avec la réglementation applicable.
- Préparer des rapports écrits et émettre des recommandations au sujet des dossiers à soumettre au Comité consultatif en urbanisme (CCU).
- Assurer le traitement, le suivi des plaintes relatives à l'application des règlements d'urbanisme et la correspondance relative à ses dossiers.
- Gérer, faire le suivi et le maintien à jour des dossiers d'installation sanitaire en vertu du règlement Q-2, r.22 (inspection, suivi des vidanges) .
- Effectuer les visites d'inspection, sensibiliser et informer les citoyens sur le respect des différents règlements dont les bandes riveraines et installations septiques.
- Recevoir, analyser et traiter les demandes de changement de zonage, les demande de dérogations mineures, d'autorisation à la CPTAQ et toutes autres demandes reliées à l'urbanisme.
- Émettre des avis et des constats d'infraction lors de litiges.
- Représenter la Municipalité à titre de témoin à la cour.
- Veiller à assurer la mise à jour des règlements municipaux à l'égard du Schéma d'aménagement de la MRC de Maskinongé ou selon l'évolution des besoins du territoire.
- Participer à différentes réunion et/ou différents projet en lien avec l'aménagement du territoire et le développement municipal.
- Régler les litiges entourant les clôtures de lignes, les fossés de lignes et les découverts en milieu agricole en tant que conciliateur-arbitre
- Gestion du libre écoulement des eaux.

Cette description de tâches n'est pas limitative ; elle contient les éléments principaux. Le titulaire peut être appelé à accomplir toute autre tâche que lui confie son supérieur immédiat.



MUNICIPALITÉ DE SAINTE-URSULE

Qualités personnelles, habiletés et aptitudes recherchées

- Faire preuve d'une grande discrétion, de courtoisie et de civilité envers les citoyens.
- Être en mesure de résoudre des conflits, avoir un bon sens politique et faire preuve de bon jugement.
- Être en mesure d'entretenir d'excellentes relations avec tous les intervenants.
- Faire preuve de créativité, de dynamisme et d'autonomie.
- Être une personne intègre, honnête et digne de confiance.
- Rigueur dans l'application des tâches et respect des procédures.
- Aptitude à analyser et à rédiger des rapports clairs et concis.
- Capacité à la résolution de problèmes et être axée sur la solution.
- Contribuer à l'esprit d'équipe.

Exigences

- Détenir un DEC en technique d'aménagement ou d'urbanisme ou en technologie de l'architecture jumelé avec une expérience pertinente de trois (3) ans. Une combinaison d'étude et d'expérience pertinente pourra être considérée.
- Détenir une bonne connaissance des différentes lois et règlements en lien avec l'emploi tel que les règlements d'urbanisme, LAU, LQE, Q-2, r.22, LPTAA, PPRLPI.

Exigences supplémentaires (atout)

- Bonne connaissance du Code national du bâtiment, capable de lire et interpréter les plans.
- Être membre d'une association pertinente en lien avec la fonction (ex. COMBEQ)
- Expérience en milieu municipal.
- Avoir une bonne connaissance des logiciels appropriés dont CIM et la suite Office.

Conditions de travail

- Poste permanent – 35 h/semaine.
- Début d'emploi : le plus tôt possible.
- Travail de jour en semaine.
- Salaire selon l'échelle salariale en vigueur.
- Assurance collective, REER collectif et autres avantages.
- Détenir un permis de conduire valide.
- Pour poser votre candidature, veuillez transmettre votre curriculum vitae, accompagné d'une lettre de motivation, en y indiquant clairement le titre du poste pour lequel vous postulez, et ce, **avant le 19 juin 2026**
- Par courriel : dg@sainte-ursule.ca Par la poste ou en personne :
Municipalité de Sainte-Ursule, 215, rue Lessard, Sainte-Ursule (Québec) J0K 3M0.

Nous remercions tous les candidats de leur intérêt. Toutefois, nous communiquerons qu'avec les personnes retenues pour une entrevue. Le genre masculin est employé sans discrimination dans le but d'alléger le texte.